

MAISON DES FEMMES GRENOBLE ALPES

La Maison des femmes est un lieu ressource pour les femmes vivant ou ayant vécu des violences (conjugales, sexuelles, intrafamiliales, mutilations génitales féminines, etc.) et pour soutenir les professionnel·les qui les accompagnent.

Nos missions :

Assurer une prise en soin globale des femmes vivant ou ayant vécu des violences.

Évaluer et prendre en charge le psychotraumatisme.

Contribuer à la formation et au soutien des professionnel·les sur le territoire.

Ce projet est le fruit de la collaboration entre :



Avec le soutien de :



Isère



Et le soutien de :

Le Crédit Coopératif,
La Banque Populaire,
La Caisse d'Épargne,
Le Crédit Agricole,
La fondation Raja,

La fondation Brun,
Sesame Solidaire,
Soroptimist,
Kercia,
Vinci.

04 76 76 68 00

maisondesfemmes@chu-grenoble.fr

CHU Grenoble Alpes, sur rendez-vous,
du lundi au vendredi de 9h à 17h.

MAISON DES FEMMES GRENOBLE ALPES

uniesverselles-grenoble.fr

Le sens de la prise en soin à la Maison des femmes

Une équipe pluridisciplinaire : gynécologues, médecins généralistes, sage-femme, kinésithérapeutes, infirmières, psychologue, conseillères conjugales et familiales, secrétaires médicales, juristes, travailleuses sociales, psychiatre, sexothérapeute, addictologue, etc.

Informier et évaluer la situation

- écouter, informer sur la loi, les droits, les acteurs du territoire,
- évaluer les dangers, les besoins, les ressources.

Accompagner le rétablissement avec une porte d'entrée par le soin

Soin global somatique & psychique (en individuel et/ou collectif) :

- par la stabilisation émotionnelle,
- par la psychoéducation (comprendre les violences, les émotions et les conséquences des violences pour se rétablir),
- par la thérapie centrée sur le trauma,
- accompagnement psychocorporel,
- ateliers « à côté du soin » : groupes de paroles, karaté et autodéfense adaptés, art-thérapie, etc.

Via les permanences de nos partenaires : accompagnement juridique, social, à la parentalité, aux cyberviolences, au dépôt de plainte in situ, etc.

Coordonner et réorienter pour répondre aux autres besoins

- orienter vers les partenaires du territoire : social, hébergement, insertion, institutions, associations spécialisées (juridique, social, prostitution, mineures, parcours exil, inceste, etc.),
- orienter vers les services spécialisés : UAPED, médecine légale, gynécologie obstétrique, psychiatrie, etc.

Nos critères d'adressage

- Un besoin de soin global hors de l'urgence,
- L'intentionnalité de la personne, qui souhaite se faire accompagner,
- Une femme vivant ou ayant vécu des violences,
- Un suivi complémentaire en cas de situation psychiatrique complexe.

La fiche de liaison est disponible sur notre site internet.

L'association de support des actions de la Maison des femmes

Soutenir l'Unité de soin par la recherche de financements publics & privés

Contribution à l'animation territoriale via les Rencontres Interdisciplinaires (RID):

Vous pouvez y présenter une situation qui vous pose question. Dates et inscription sur le site de l'association uniesverselles-grenoble.fr

Contribution à la formation des professionnel·les aux violences faites aux femmes

Actions de prévention et de sensibilisation des violences sexistes et sexuelles auprès du grand public.

Conception et actualisation du guide d'informations pour les femmes vivant ou ayant vécu des violences et leurs enfants



ReStart

Un projet qui s'inscrit dans le réseau ReStart des Maisons des femmes.